

PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie

2007/2257(INI)

28.3.2008

AMENDEMENTS 1 - 12

Projet de rapport
Romana Jordan Cizelj
(PE400.514v01-00)

sur l'examen à mi-parcours de la politique industrielle – contribution à la
stratégie pour la croissance et l'emploi de l'Union européenne
(2007/2257(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Anni Podimata

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. invite la Commission à intensifier ses efforts visant à éliminer les entraves administratives superflues qui rendent difficile l'accès au marché intérieur, à simplifier et à améliorer l'environnement réglementaire et à réduire les charges administratives pesant sur les entreprises, notamment en garantissant l'accomplissement de progrès dans les treize domaines prioritaires définis dans le plan d'action de la Commission pour la réduction des charges administratives, et en mettant en œuvre le second train de mesures "accélérées" visant à éliminer les entraves administratives;

Amendement

4. invite la Commission à intensifier ses efforts visant à éliminer les entraves administratives superflues qui rendent difficile l'accès au marché intérieur, à simplifier et à améliorer l'environnement réglementaire et à réduire les charges administratives pesant sur les entreprises, notamment **celles qui opèrent dans le domaine de l'environnement**, en garantissant, **entre autres**, l'accomplissement de progrès dans les treize domaines prioritaires définis dans le plan d'action de la Commission pour la réduction des charges administratives, et en mettant en œuvre le second train de mesures "accélérées" visant à éliminer les entraves administratives;

Or. el

Amendement 2
Nikolaos Vakalis

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. est d'avis que les objectifs environnementaux de l'UE ne sauraient être perçus comme une menace pour l'industrie, mais devraient être considérés comme une possibilité de profiter de l'avantage conféré par la position de précurseur et de faire de l'industrie européenne un leader mondial dans le domaine des produits, technologies et services respectueux de l'environnement

Amendement

9. est d'avis que les objectifs environnementaux de l'UE ne sauraient être perçus comme une menace pour l'industrie, mais devraient être considérés comme une possibilité de profiter de l'avantage conféré par la position de précurseur et de faire de l'industrie européenne un leader mondial dans le domaine des produits, technologies et services respectueux de l'environnement

et socialement acceptables;

et socialement acceptables; *souligne toutefois que la mise en œuvre de nouvelles technologies doit s'accompagner de mesures visant à garantir la compétitivité des entreprises européennes sur le plan international; constate également que l'adoption obligatoire de nouvelles technologies produites par certains États membres seulement, laquelle ne respecte pas les cycles d'investissement normaux de l'industrie, est susceptible de donner lieu à des distorsions similaires à celles que les aides d'États pourraient créer dans le domaine de l'environnement;*

Or. el

Amendement 3
Silvia-Adriana Țicău

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. estime que le développement industriel est étroitement lié à l'existence d'infrastructures de transport efficaces au niveau européen, que des infrastructures de transport performantes permettent le développement de zones industrielles également en dehors des communautés urbaines et que les États membres peuvent aussi utiliser les fonds de développement régional pour créer des parcs industriels et technologiques dans des zones rurales proches des grandes agglomérations urbaines;

Or. ro

Amendement 4
Silvia-Adriana Țicău

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 ter. met l'accent sur la nécessité de lier le développement industriel à l'amélioration des systèmes de protection sociale; souligne qu'il convient de garantir des conditions de travail décentes à l'ensemble des salariés de l'industrie;

Or. ro

Amendement 5
Romana Jordan Cizelj

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

Amendement

10. estime que le plan d'action pour une politique industrielle durable, proposé par la Commission, devrait mettre en place un cadre permettant une transition progressive vers une industrie à faible intensité de carbone, économe en ressources et à haut rendement énergétique; estime que l'initiative relative aux "marchés porteurs" **pourrait** jouer un rôle important à cet égard;

10. estime que le plan d'action pour une politique industrielle durable, proposé par la Commission, devrait mettre en place un cadre permettant une transition progressive vers une industrie à faible intensité de carbone, économe en ressources et à haut rendement énergétique, **qui contribuera à la réalisation des objectifs dans les domaines de l'énergie et du changement climatique formulés par le Conseil européen des 8 et 9 mars 2007**; estime que l'initiative relative aux "marchés porteurs" **et le programme d'action concernant les normes pourraient** jouer un rôle important à cet égard;

Or. en

Amendement 6
Anni Podimata

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. souligne tout particulièrement la nécessité d'un développement durable et équilibré dans l'ensemble de l'UE, tant en termes géographiques que pour ce qui est de la dimension des projets; estime qu'une approche véritablement équilibrée est le seul moyen de stimuler le développement de l'industrie dans l'UE, de créer de nouvelles possibilités de création d'emplois et d'œuvrer à la réussite des régions dans l'UE;

Amendement

11. souligne tout particulièrement la nécessité d'un développement durable et équilibré dans l'ensemble de l'UE, tant en termes géographiques que pour ce qui est de la dimension des projets; estime qu'une approche véritablement équilibrée est le seul moyen de stimuler le développement de l'industrie dans l'UE, de créer de nouvelles possibilités de création d'emplois et d'œuvrer à la réussite des régions dans l'UE; ***estime que l'initiative relative aux pôles de compétitivité peut constituer un outil décisif en termes d'innovation et de développement régional durable;***

Or. el

Amendement 7
Nikolaos Vakalis

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. fait observer ***que, à court terme, il*** conviendrait de prendre en considération l'impact sur la compétitivité internationale des industries de l'UE à forte intensité énergétique afin d'éviter le transfert d'émissions de carbone et de prévenir le chômage; à cet égard, invite instamment la Commission à promouvoir et soutenir activement la mise en place d'accords sectoriels au niveau mondial visant à réduire l'impact sur l'environnement de secteurs industriels spécifiques à l'échelle internationale, tout en garantissant des

Amendement

12. fait observer ***qu'il*** conviendrait de prendre ***immédiatement*** en considération l'impact sur la compétitivité internationale des industries de l'UE à forte intensité énergétique afin d'éviter le transfert d'émissions de carbone et de prévenir le chômage; à cet égard, invite instamment la Commission à promouvoir et soutenir activement la mise en place d'accords sectoriels au niveau mondial visant à réduire l'impact sur l'environnement de secteurs industriels spécifiques à l'échelle internationale, tout en garantissant des

conditions de concurrence équitables;

conditions de concurrence équitables;

Or. el

Amendement 8
Romana Jordan Cizelj

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. attire l'attention sur les développements actuels en ce qui concerne l'accès aux matières premières; fait observer que l'UE est totalement tributaire des importations de plusieurs métaux, *et* invite la Commission à proposer une approche intégrée visant à garantir un accès durable aux matières premières;

Amendement

13. attire l'attention sur les développements actuels en ce qui concerne l'accès aux matières premières; fait observer que l'UE est totalement tributaire des importations de plusieurs métaux; invite la Commission à proposer une approche intégrée visant à garantir un accès durable aux matières premières, *à améliorer l'efficacité des ressources et à soutenir le développement des technologies d'exploration;*

Or. en

Amendement 9
Silvia-Adriana Țicău

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. attire l'attention sur les développements actuels en ce qui concerne l'accès aux matières premières; fait observer que l'UE est totalement tributaire des importations de plusieurs métaux, et invite la Commission à proposer une approche intégrée visant à garantir un accès durable aux matières premières;

Amendement

13. attire l'attention sur les développements actuels en ce qui concerne l'accès aux matières premières; fait observer que l'UE est totalement tributaire des importations de plusieurs métaux, et invite la Commission à proposer une approche intégrée visant à garantir un accès durable aux matières premières; *invite la Commission et les États membres à soutenir et à accélérer la réalisation des projets déclarés par le Conseil européen*

comme étant d'intérêt européen pour la sécurité énergétique et la diversification des sources d'approvisionnement en énergie de l'Union;

Or. ro

Amendement 10
Romana Jordan Cizelj

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

14 bis. Salue l'initiative "changements structurels" de la Commission qui facilitera les échanges de bonnes pratiques entre les États membres; encourage vivement la Commission, lors de la révision de sa communication de 2005 intitulée "Restructurations et emploi – Anticiper et accompagner les restructurations pour développer l'emploi: le rôle de l'Union européenne" (COM(2005)0120), à soutenir la mise en place de vastes partenariats au niveau de l'Union et de réseaux permettant aux experts des États membres d'échanger des informations et des bonnes pratiques;

Or. en

Amendement 11
Silvia-Adriana Țicău

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

14 bis. met l'accent sur la nécessité d'investir en permanence, et en priorité, dans l'éducation, la formation

professionnelle et la recherche; souligne que le développement industriel et la compétitivité des produits européens dépendent de la qualité des ressources humaines et du niveau de formation de celles-ci, ainsi que des innovations intégrées dans les nouveaux produits;

Or. ro

Amendement 12
Romana Jordan Cizelj

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. souligne que les produits innovants, qui représentent 73 % des exportations de l'UE, renforcent de manière significative l'avantage compétitif de l'UE; note toutefois que l'UE reste à la traîne des États-Unis et du Japon en matière d'innovation, s'agissant notamment des activités de R&D des entreprises; estime, dès lors, que les programmes de financement communautaires, comme le 7^e programme-cadre pour des activités de recherche, de développement technologique et de démonstration, ou le programme-cadre sur la compétitivité et l'innovation, et l'Institut européen d'innovation et de technologie devraient être pleinement exploités; à cet égard, se félicite de l'initiative sur les marchés porteurs en tant que **contribution** tendant à libérer le potentiel de marché des produits et des services innovants;

Amendement

15. souligne que les produits innovants, qui représentent 73 % des exportations de l'UE, renforcent de manière significative l'avantage compétitif de l'UE; note toutefois que l'UE reste à la traîne des États-Unis et du Japon en matière d'innovation, s'agissant notamment des activités de R&D des entreprises; estime, dès lors, que les programmes de financement communautaires, comme le 7^e programme-cadre pour des activités de recherche, de développement technologique et de démonstration, ou le programme-cadre sur la compétitivité et l'innovation, et l'Institut européen d'innovation et de technologie devraient être pleinement exploités; à cet égard, se félicite de l'initiative sur les marchés porteurs **et du programme d'action concernant les normes** en tant que **contributions** tendant à libérer le potentiel de marché des produits et des services innovants;

Or. en

